



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION ARMEES-JEUNESSE

Lien Armées-jeunesse : comment
s'appuyer sur l'industrie et l'Armement
pour cultiver l'esprit de défense ?

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Session 2023-2024



Depuis sa création en 1955, la Commission armées-jeunesse (CAJ) contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées. Elle est un lieu unique de dialogue entre des associations, mouvements de jeunesse et organismes aux sensibilités très différentes. Les idées et recommandations exposées ici ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle du ministère des Armées.

Les membres du groupe de travail (GT) souhaitent particulièrement remercier le personnel de la CAJ pour son engagement sans faille pendant un an, ainsi que les personnalités qui ont accepté d'être auditionnées à l'Ecole militaire dans le cadre de ce travail.

Introduction

La remontée en puissance des Armées et de l'Armement s'appuie pour partie sur la culture d'un esprit de défense chez les jeunes. Cet effort ne doit pas ignorer les possibilités offertes par une base industrielle et technologique de défense (BITD) forte d'une dizaine de grands groupes, de 4 000 petites et moyennes entreprises (PME), de quelques centaines de laboratoires de recherche et de leurs centaines de milliers d'employés. La Direction générale de l'Armement (DGA) fait par ailleurs l'objet du plan de transformation « Impulsion » dont le premier objectif stratégique vise « *un lien renforcé entre la DGA et avec la Nation et la jeunesse* ». Aussi ce document détaille-t-il dix recommandations qui visent à mieux s'appuyer sur l'Armement pour la culture d'un esprit de défense chez les jeunes.

Sommaire

Synthèse des recommandations.....	3
1. Contribution de l'Armement à la culture d'un esprit de défense : un large potentiel insuffisamment exploité.....	6
2. Recommandations visant à mieux inclure l'Armement dans la culture de l'esprit de défense	8
3. Mise en œuvre des recommandations : avis d'acteurs de l'industrie de défense.....	18
Annexe I - Composition du groupe de travail	20
Annexe II - Personnalités auditionnées.....	21
Annexe III – Contribution des recommandations aux politiques interministérielles	23

Afin de décrire fidèlement les dispositifs mentionnés dans ce rapport, des extraits des sites suivants sont proposés au lecteur : Ministère des Armées, Ecole polytechnique, Education nationale, Les cadettes de la cyber, Service national universel, Welcome to the jungle.

Synthèse des recommandations

Les dix propositions présentées plus bas visent à mieux s'appuyer sur l'Armement pour la culture d'un esprit de défense chez les jeunes. Elles portent sur l'ensemble des phases du plan « Ambition Armées-jeunesse » présenté page 7 et proposent des synergies entre les Armées, la Direction générale de l'Armement (DGA), les organismes publics liés à l'Armement (CEA, ONERA, CNES, ANSSI, ISL, etc.), ainsi que les industriels, laboratoires et écoles de la base industrielle et technologique de défense (BITD).

Concourant aux politiques publiques relatives au lien Armées-jeunesse et à la mémoire, favorisant le recrutement au sein du ministère des Armées, la mise en œuvre de ces propositions contribuerait en outre de manière transverse aux politiques interministérielles détaillées en annexe III, portant sur l'égalité homme-femme, l'égalité des chances, l'insertion professionnelle, la valorisation des carrières scientifiques et techniques, la sensibilisation au numérique, l'incitation à l'innovation.

Le graphe suivant propose une estimation de l'impact des dix propositions présentées dans ce rapport. Cette estimation met en relation leur potentiel quantitatif, le nombre de jeunes supplémentaires qui seraient concernés par le dispositif, avec leur surface de contact, le nombre de jours de contact entre les jeunes et la sphère défense.

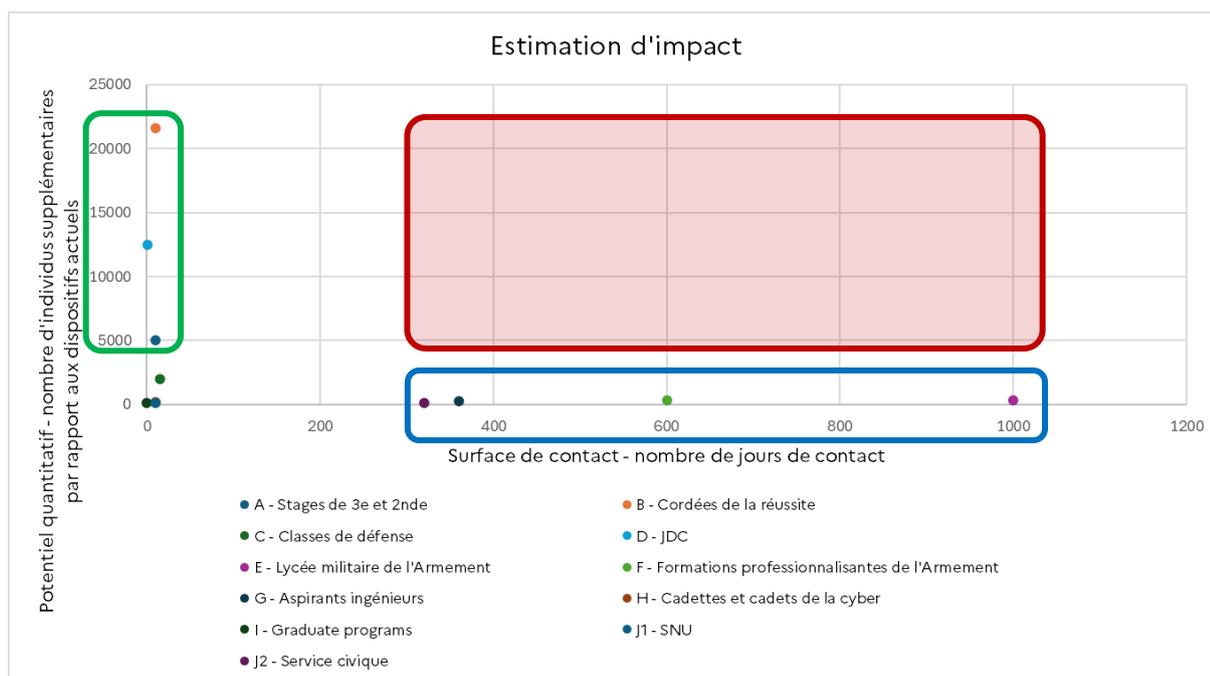


Figure 1 – Estimation de l'impact des dix propositions

- Les dispositifs présentant la plus grande surface de contact sont le lycée militaire et les formations professionnalisantes, les aspirants ingénieurs et le service civique.
- Les dispositifs présentant le plus grand potentiel quantitatif sont les cordées de la réussite, la journée défense et citoyenneté (JDC) et les stages en classes de troisième et de seconde.
- Notons la difficulté à identifier et mettre en œuvre un dispositif qui permette d'accueillir une large population pendant une longue période.

REF	Dispositif	Population concernée	Propositions	Observations
A	Stages de 3 ^e et de 2 nd e	Elèves de 3 ^e et de 2 nd e	Encourager l'industrie de défense à : - proposer encore davantage de stages aux élèves de 3 ^e et de 2 nd e innover pour proposer des stages compatibles avec les contraintes de la défense.	Confier cette mission aux centres de la DSNJ et la DGA/DID Potentiel quantitatif : 5 000 jeunes bénéficiaires Surface de contact : 5 jours en 3 ^e , 10 jours en 2 nd e
B	Cordées de la réussite	Elèves 13-16 ans en quartiers dits « politique de la ville » (QPV) et zones rurales	Rendre obligatoire la participation des élèves des 4 écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA. <i>Concrètement : obligation de valider une UE mettant en œuvre un dispositif labélisé « cordées de la réussite ». Des obligations similaires existent dans d'autres écoles d'ingénieurs.</i>	Existe déjà pour les étudiants volontaires à l'Ecole polytechnique. Potentiel quantitatif : 22 000 jeunes bénéficiaires Surface de contact : une dizaine de jours dans l'année
C	Classes de défense	Elèves 13-16 ans	Jumeler des classes avec des centres de la DGA et des sites industriels de l'Armement - Actions concrètes : visite d'usines, découverte de métiers, études de cas en cours, etc.	Tisser des liens avec les cours suivants : mathématiques, physique, informatique, sciences de l'ingénieur ou technologie par exemple. Potentiel quantitatif : 2 000 jeunes bénéficiaires Surface de contact : une quinzaine de jours dans l'année
D	Journée Défense et Citoyenneté (JDC)	16-18 ans	Etendre l'accueil des jeunes aux centres de la DGA, en lien avec ses personnels civils et militaires. Quand la JDC est organisée sur un site des Armées sans possibilité de démonstration réelle du matériel militaire, proposer la visite d'un site industriel de défense ou d'un centre de la DGA.	Potentiel : mettre à contribution la vingtaine de sites militaires de la DGA ainsi que les centaines de sites industriels de la BITD Surface de contact : une journée
E	Lycée militaire et classes préparatoires de l'Armement	14-20 ans	Créer un lycée militaire de l'Armement, avec classes préparatoires et BTS, sur le modèle des 6 autres lycées militaires.	Mesure très coûteuse Contribue aux politiques sociale et d'égalité des chances Potentiel quantitatif : quelques centaines de jeunes Surface de contact : entre 3 et 6 ans

<p>F</p> <p>Formations professionnalisantes de l'Armement</p>	<p>Etudiants de 18 à 26 ans</p>	<p>Créer davantage de formations professionnalisantes tournées vers l'Armement, en particulier des BTS et MBA en alternance.</p>	<p>BTS : s'appuyer sur les deux modèles distincts du lycée naval de Brest et du lycée militaire de Saint Cyr</p> <p>MBA : s'appuyer sur l'une des écoles d'ingénieur sous tutelle de la DGA</p> <p>Potentiel quantitatif : plus d'une centaine de jeunes</p> <p>Surface de contact : 1 à 2 ans</p>
<p>G</p> <p>Aspirants ingénieurs</p>	<p>Etudiants en première année des écoles d'ingénieur sous tutelle de la DGA</p>	<p>Ouvrir "l'année 0 militaire" de l'Ecole polytechnique et de l'ENSTA Bretagne aux élèves civils des écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA, sur la base du volontariat.</p>	<p>Année consacrée à la formation humaine et militaire (FHM), entre la classe préparatoire et la première année du cursus ingénieur</p> <p>Contrat type VOA</p> <p>Potentiel quantitatif : plus d'une centaine de jeunes</p> <p>Surface de contact : 1 an</p>
<p>H</p> <p>Cadettes de la cyber</p>	<p>Etudiantes en cyber dans une formation du pôle d'excellence Cyber (Bretagne)</p>	<p>Inciter les industriels de la défense et la DGA à parrainer des jeunes femmes</p> <p>Etendre le dispositif à l'échelle nationale (autres campus cybers en France)</p> <p>Ouvrir le dispositif aux jeunes hommes en contribuant aux politiques sociales et d'insertion professionnelle</p>	<p>Pour l'instant, l'effectif est très réduit (10 jeunes par an). Il manque des formateurs pour passer à l'échelle.</p> <p>Potentiel quantitatif : plus d'une centaine de jeunes</p> <p>Surface de contact : une dizaine de jours dans l'année</p>
<p>I</p> <p>Graduate programs</p>	<p>Etudiants entrant dans la vie active</p>	<p>Systématiser la présentation de la réserve opérationnelle dans les <i>graduate programs</i> des entreprises de la BITD</p>	<p>Potentiel quantitatif : plus d'une centaine de jeunes actifs sensibilisés à la réserve</p> <p>Surface de contact : une heure</p>
<p>J</p> <p>Missions du SNU (MIG phase 2) - Service civique</p>	<p>16-25 ans</p>	<p>Accréditer les entreprises de défense et organismes publics liés à l'Armement (DGA, ONERA, CEA, CNES, ISL, etc.) à proposer des missions dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des missions d'intérêt général en phase 2 du SNU, - du service civique. 	<p>SNU : critère « d'intérêt général » pour les structures pouvant proposer des missions</p> <p>Service civique : critère de non-lucrativité</p> <p>Potentiel quantitatif : plus d'une centaine de jeunes</p> <p>Surface de contact : 2 semaines (SNU) 6 mois (service civique)</p>

1. Contribution de l'Armement à la culture d'un esprit de défense : un large potentiel insuffisamment exploité

La base industrielle et technologique de défense (BITD)

Identifié par le concept de « base industrielle et technologique de défense » (BITD), le secteur français de l'armement a pour objectif principal de fournir des capacités militaires dans la durée aux Armées, aux plus hauts niveaux technologique et de souveraineté possibles.

La BITD regroupe ainsi l'ensemble des entreprises de défense qui conçoivent et produisent les équipements des armées françaises. Composée de neufs grands groupes comme Dassault Aviation, Naval Group, Arqus, MBDA ou encore Thales, elle comprend aussi 4500 PME, ETI et start-up sur l'ensemble du territoire. La BITD réalise ainsi un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros par an et employait plus de 210 000 emplois directs et indirects en 2022. Cet écosystème s'organise souvent en filières mêlant assembleurs-systémiers-intégrateurs (Naval Group, Airbus, etc.), équipementiers (Safran, Thales, etc.) et un large réseau de sous-traitants.

Les entreprises de la BITD sont confrontées à de nombreux défis, parmi lesquels leur financement, leurs approvisionnements, ou encore le recrutement. Dans ce dernier domaine, plusieurs entreprises de la BITD, stimulées par le contexte international, présentent une croissance significative et sont dès lors confrontées à des défis de recrutement majeurs. Ils reflètent à la fois les difficultés inhérentes au marché civil (attentes des candidats, pénurie de profils qualifiés) et celles spécifiques au secteur de la défense (habilitation, délais de recrutement, secteur à vocation).

La Direction générale de l'Armement (DGA)

Au sein du ministère des Armées, la DGA a pour mission d'équiper et de soutenir les armées de façon souveraine, de fournir une capacité d'anticipation stratégique et technologique, de promouvoir et de soutenir les exportations, d'orienter la BITD et de maintenir le fondement de la dissuasion nucléaire et de développer les capacités cyber. Pour remplir ses missions, la DGA est ainsi une force d'expertise, d'essais et d'ingénierie composée de plus de 10 000 agents qui sont répartis sur l'ensemble du territoire (plus de 25 sites) au sein de 9 centres d'expertise et d'essais.

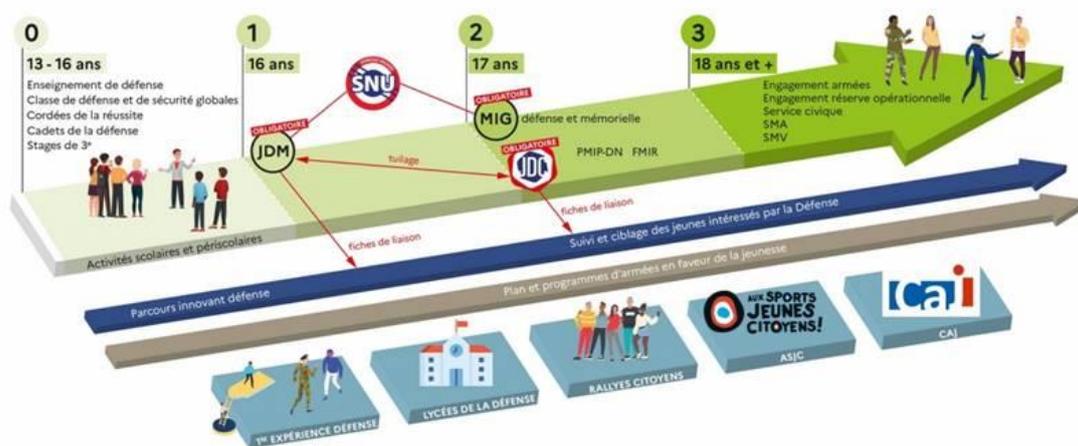
Pour orienter et soutenir la BITD, la DGA travaille sur deux chantiers. Le premier consiste à accompagner la transition de la BITD vers une économie de guerre afin d'en améliorer la performance et la résilience, les capacités de production et les compétences. Le second vise à renforcer les actions de la DGA vers la BITD. Pour se faire, la DGA met en œuvre le plan ministériel PME, soutient les acteurs locaux dans les territoires grâce au réseau des attachés de l'industrie de défense en région et anticipe des évolutions du contexte sectoriel. La Direction de l'Industrie de Défense (DID), inaugurée en avril 2024, a été créée dans le cadre du plan *Impulsion*, le programme de transformation de la DGA.

Enfin, comme souligné en introduction de ce rapport, le plan *Impulsion* a pour premier objectif stratégique de créer « un lien renforcé entre la DGA et avec la Nation et la jeunesse ». Pour ce faire, de nombreuses actions et dispositifs sont déjà mis en place :

- présence des agents de la DGA sur la plateforme My Job Glasses afin d'accompagner les jeunes dans leur orientation et participation de la DGA à de nombreux salons étudiants,
- augmentation du volume des réserves opérationnelle et citoyenne à la DGA,
- création en 2024 d'une réserve industrielle qui déploiera 3000 réservistes chez les industriels de la BITD en 2030.

Un potentiel insuffisamment exploité

Le parcours « Ambition Armées-jeunesse » (AAJ), schématisé ci-dessous, donne une cohérence aux nombreux dispositifs favorisant le lien Armées-jeunesse.



©DSNJ – Parcours Ambition Armées-jeunesse (AAJ)

La DGA et la BITD s'inscrivent de manière satisfaisante dans la dernière phase du parcours, « s'engager ». Notons par exemple les dispositifs suivants :

- stages, VIE et alternance à la DGA et dans la BITD ; contrats armées-jeunesse à la DGA,
- réserve des corps de l'Armement et nouvelle réserve industrielle lancée en 2024,
- scolarité au sein des grandes écoles sous tutelle de la DGA.

La contribution aux autres phases du parcours AAJ est plus modeste. Notons par exemple :

- les stages de 3^e et nouvellement de 2nde,
- les cordées de la réussite dans certaines écoles sous tutelle de la DGA
- le hackathon IA de la DGA, ainsi que la contribution à d'autres manifestations et événements comme La Fabrique Défense, le Forum Innovation Défense, la *European Cyber Week*, les salons d'armement, le salon du Bourget, etc.

Un grand nombre de dispositifs n'ont pas encore été investis par l'Armement, comme les classes de défense, les journées défense et citoyenneté (JDC) ou encore le service national universel (SNU) et le service civique. Outre son importance quantitative, avec ses centaines de milliers d'employés et son chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros annuels, l'Armement présente un maillage territorial exceptionnel et parfois complémentaire des Armées, qui offre un haut potentiel de développement aux dispositifs du parcours AAJ. Ce rapport propose ainsi dix recommandations qui visent à mieux s'appuyer sur l'Armement pour la culture d'un esprit de défense chez les jeunes.

2. Recommandations visant à mieux inclure l'Armement dans la culture de l'esprit de défense

A. Encourager l'industrie de défense à proposer encore davantage de stages aux élèves des classes de 3^e et de 2^{nde}

Stages en classes de 3^e et de 2^{nde} : une remarquable opportunité pour le lien Armées-Jeunesse

D'une durée de 5 jours consécutifs ou non, individuellement ou collectivement, il est obligatoire pour tous les élèves de 3^e. Ce stage peut aussi être divisé en plusieurs périodes, de 3 jours puis de 2 jours par exemple. À titre exceptionnel, les stages d'observation en milieu professionnel peuvent être envisagés dans des lieux éloignés de l'établissement d'enseignement ou du domicile de la famille. Une convention obligatoire, signée entre l'établissement et l'entreprise ou l'organisme d'accueil, détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève.

Un stage est instauré à partir de juin 2024 pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde générale et technologique. Ce stage d'observation se déroule en entreprise, en administration ou en association et dure deux semaines. Chaque lycéen peut ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation.

Ces stages sont recensés sur le site 1jeune1solution.gouv.fr.

Détail de la proposition

- ✓ Encourager l'industrie à proposer encore davantage de stages en fixant un objectif quantitatif annuel aux filières industrielles et entreprises dans les cadres suivants :
 - contrats de filières du Conseil national de l'industrie (CNI),
 - dialogue entre la BITD et la nouvelle Direction de l'industrie de défense de la DGA,
 - coordination territoriale des Centres du service national et de la jeunesse (CSNJ).
- ✓ Proposer des formats de stages innovants pour prendre en compte les contraintes du secteur de la défense. A titre d'exemple, partenariat avec des laboratoires académiques, écoles et universités pour éviter les contraintes des zones protégées.
- ✓ Mettre l'accent sur la présentation dynamique de matériel militaire ou d'infrastructures techniques et scientifiques permettant la conception et les essais de ce matériel.

Objectifs

- ✓ Augmenter le volume d'élèves de collège et lycée sensibilisés aux enjeux de défense,
- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux militaires, industriels et technologiques,
- ✓ Contribuer à l'effort interministériel pour faciliter les stages d'observation,
- ✓ Contribuer à l'égalité des chances et à l'orientation des jeunes.

Potentiel : plus de 5 000 nouveaux jeunes stagiaires – en comptant un stagiaire de 3^e ou de 2^{nde} accueilli pour 50 employés, avec plus de 210 000 employés dans la BITD.

B. Renforcer la contribution des écoles du ministère des Armées aux cordées de la réussite

Description des cordées de la réussite

Une "cordée de la réussite" repose sur le partenariat entre :

- une "tête de cordée" qui peut être un établissement d'enseignement supérieur : grandes écoles, universités ou des lycées comportant une CPGE ou une STS (Section de Technicien Supérieur),
- des établissements dits "encordés" : collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle qui relèvent plus particulièrement des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles.

Ce partenariat se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement mises en œuvre dans le collège ou le lycée "encordé" en faveur des élèves volontaires. Il ne se résume pas à une seule mise en relation entre un élève et un étudiant mais se concrétise par un programme d'accompagnement global conçu conjointement entre la tête de cordée et les établissements "encordés", avec le soutien des autorités académiques. Un groupe d'étudiants peut ainsi parrainer une classe entière.



Le dispositif peut être mis en place dès la classe de 4^e. Il concerne les collégiens et les lycéens. Il y a une continuité de suivi du collège au lycée.

Détail de la proposition

- ✓ Rendre obligatoire la participation des élèves-ingénieurs des 4 écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA, pendant les 3 années du cycle ingénieur.
- ✓ Concrètement : obligation de valider une unité d'enseignement (UE) « cordées de la réussite », sanctionnée par des crédits ECTS nécessaires à la validation de l'année. Des obligations similaires existent dans d'autres écoles d'ingénieurs et universités.
- ✓ 3650 élèves-ingénieurs : 1600 (Ecole polytechnique), 700 (ENSTA Paris), 450 (ENSTA Bretagne), 900 (SupAéro).
- ✓ Visite annuelle d'un site industriel de la DGA ou de la BITD pour l'ensemble des jeunes encordés, organisée par les écoles.
- ✓ Relai de la proposition par la mission de tutelle des écoles (DGA/DRH).

Objectifs

- ✓ Augmenter le nombre de jeunes concernées par le dispositif,
- ✓ Contribuer à la promotion des métiers militaires, industriels, scientifiques, notamment auprès des jeunes issus des quartiers dits « politique de la ville »,
- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux des nouvelles technologies, de l'innovation, du numérique.

Potentiel : plus de 22 000 jeunes – classes de 30 élèves parrainées par des groupes de 5 étudiants formés par les 3 650 élèves-ingénieurs des écoles sous tutelle de la DGA.

C. Etendre les classes de défense aux centres de la DGA et sites de l'industrie de défense

Description des classes de défense

Une classe de défense est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire marraine dans le cadre de l'enseignement de défense.

En lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les classes de défense offrent des temps de rencontres et d'activités avec des militaires pour donner aux élèves des repères pour comprendre la défense et la sécurité nationale, à travers ses acteurs et ses enjeux, son histoire, sa mémoire et son patrimoine. Inscrites dans le protocole interministériel de 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale, elles s'adressent aux établissements scolaires du secondaire relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse et du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.



Classe de défense du lycée Bouchardon

Il existe actuellement plus de 475 classes de défense réparties sur l'ensemble du territoire, impliquant environ 12 000 élèves et plus de 200 entités des armées, directions et services.

Détail de la proposition

- ✓ Participation des 9 centres d'expertise et d'essais de la DGA, répartis sur plus de 25 sites.
- ✓ Participation des entreprises de la BITD : parrainage des classes animé par les réservistes de l'entreprise sur leur temps de réserve, organisation de visites des chaînes de fabrication et des sites d'essais.
- ✓ Lien à tisser entre l'Armement et les programmes scolaires : mathématiques, sciences physiques, technologie, sciences de l'ingénieur, informatique. De nombreux sujets d'exercice existent déjà au niveau lycée.
- ✓ Découverte d'un environnement à la fois militaire et scientifique : promotion des métiers techniques, notamment auprès des jeunes filles ; focus sur l'innovation technologique ; focus sur la finalité militaire.
- ✓ Coordination par la DSNJ en lien avec les trinômes académiques.

Objectifs

- ✓ Améliorer le maillage territorial des classes de défense,
- ✓ Augmenter le nombre de classes concernées par le dispositif,
- ✓ Contribuer à la promotion des métiers militaires, industriels, scientifiques, notamment auprès des jeunes filles,
- ✓ Sensibiliser les jeunes aux nouvelles technologies, à l'innovation, au numérique.

Potentiel : environ 2 000 nouveaux jeunes participants - 25 sites de la DGA parrainant chacun en moyenne 2,2 classes de 35 élèves chacune.

D. Etendre les journées de défense et de citoyenneté (JDC) à l'Armement, en lien avec la DGA et ses militaires

Les journées de défense et de citoyenneté (JDC) thématiques

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Une convocation est reçue environ un an après la date du recensement.

Certaines JDC, dites « JDC thématiques », sont focalisées sur une mission, une entité du ministère des Armées. A titre d'exemple, 2023 a vu la réalisation de JDC centrées sur le développement durable, le devoir de mémoire ou encore la solidarité alimentaire.

Détail de la proposition

- ✓ Créer un partenariat entre la DNSJ et la DGA pour la tenue de JDC au sein des 25 sites appartenant aux 9 centres d'expertise et d'essais de la DGA.
- ✓ Consacrer la moitié de ces journées à la visite des installations scientifiques, des laboratoires d'innovation et d'expertise, des infrastructures d'essais.
- ✓ Faire intervenir des militaires des Armées et/ou de l'Armement ainsi que du personnel civil de la DGA.
- ✓ Mettre l'accent sur la présentation dynamique de matériel militaire ou d'infrastructures techniques et scientifiques permettant la conception et les essais de ce matériel.
- ✓ Lier les moyens techniques visités à la finalité militaire opérationnelle de l'équipement conçu, testé, étudié.
- ✓ Avec le concours des industriels de la BITD, organiser la visite de sites industriels privés, lorsque la visite de sites militaires des Armées ou de la DGA n'est pas possible dans le territoire considéré.



Blindé Jaguar en essais à DGA Techniques terrestres (Bourges)

Objectifs

- ✓ Améliorer le maillage territorial des centres accueillant les JDC.
- ✓ Soulager les Armées en augmentant le vivier d'entités accueillant des JDC,
- ✓ Permettre à tous les jeunes un contact direct et concret avec les missions du ministère des Armées : matériel militaire, essais, infrastructures techniques, etc.
- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux militaires, industriels et technologiques.

Potentiel : mettre à contribution la vingtaine de sites militaires de la DGA ainsi que les centaines de sites industriels de la BITD.

E. Créer un lycée militaire de l'Armement, avec classes préparatoires et BTS, sur le modèle des 6 autres lycées militaires

Les lycées militaires, ou « lycées de la défense »

Les six lycées de la défense, communément appelés lycées militaires, sont des établissements d'enseignement général et d'éducation ayant une double vocation :

- pour le cycle secondaire, l'aide à la famille essentiellement destinée aux familles des ressortissants du ministère des Armées et, plus particulièrement celles des militaires de carrière ou sous contrat, en compensation des sujétions et exigences de leur métier.
- pour les classes préparatoires et les BTS, l'aide au recrutement d'officiers, de sous-officiers et d'agents civils du ministère des Armées.

Les programmes sont conformes à ceux fixés par le ministère de l'Éducation nationale. L'enseignement est dispensé par des professeurs de l'enseignement public et l'encadrement est assuré par des militaires qui ont également un rôle d'éducateur nécessaire au développement personnel des élèves et au bien vivre ensemble.



Elève en BTS au Lycée naval de Brest

Les lycées de la Défense sont réservés aux enfants de nationalité française. Si les ayants-droits prioritaires pour le collège et le lycée sont les familles de militaires (70%) et d'agents civils du ministère des Armées et de fonctionnaires d'autres ministères (15%), les lycées de la défense ouvrent 15% de leurs places du deuxième cycle aux boursiers, indépendamment de la profession des parents, dans le cadre du plan « égalité des chances ». De même, ils disposent de classes préparatoires aux études supérieures prioritairement réservées aux boursiers méritants qui souhaiteraient bénéficier d'une mise à niveau post-baccalauréat d'un an avant d'intégrer une CPGE. Les sélections sont réalisées sur dossier par chaque armée.

Détail de la proposition

- ✓ Créer un lycée militaire de l'Armement : classes secondaires (seconde à terminale), BTS, classes préparatoires. Internat obligatoire.
- ✓ Sélection à l'entrée avec quotas : 50% de filles, 15% d'élèves boursiers, places réservées pour les enfants des ressortissants du ministère des Armées en poste à l'étranger et pour les pupilles de la Nation.
- ✓ Classes BTS tournées vers les qualifications de technicien supérieur manquantes à l'industrie française de défense.
- ✓ Classes préparatoires tournées vers les concours des écoles d'ingénieurs et d'officiers sous tutelle du ministère des Armées.

Notons cependant que cette proposition est limitée par le coût de création d'un tel lycée.

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux militaires, industriels et technologiques,
- ✓ Favoriser le recrutement au sein des organismes publics et privés de l'Armement,
- ✓ Contribuer aux politiques sociale et d'égalité des chances,
- ✓ Améliorer le maillage territorial du réseau des lycées de la défense.

Potentiel : plusieurs centaines de jeunes – à titre d'exemple, le Lycée naval accueille 350 élèves

F. Créer davantage de formations professionnalisantes tournées vers l'Armement, en particulier des BTS et MBA en alternance

Le brevet de technicien supérieur (BTS)

Le BTS permet de former des individus opérationnels dès la sortie de l'école. Diplôme national d'Etat de niveau bac+2, la formation du BTS dure généralement deux ans et est dispensée par un lycée. Sa validation permet d'obtenir 120 crédits ECTS.

Au lycée naval de Brest, les étudiants en BTS suivent leur scolarité au Lycée Vauban et sont internes au lycée naval. Après l'obtention de leur BTS et sous condition d'être physiquement et psychologiquement apte, un contrat d'engagement au sein de la Marine nationale via l'Ecole de maistrance leur est proposé.

Au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, le BTS "Systèmes numériques-Informatiques et réseaux" option "cyberdéfense" prépare les futurs spécialistes de la sécurité des systèmes informatiques. Il permet à l'Armée de terre et aux services de renseignement de recruter des experts opérationnels prêts à l'emploi.



Patch du BTS cyber du lycée militaire de St Cyr

Le master of business administration (MBA)

Un MBA est un master sélectif d'une durée d'un an dont l'objectif est de préparer de futurs cadres de formation technique à exercer des missions à fortes responsabilités économiques et commerciales, généralement au sein de grands groupes privés. Ces formations sont dispensées par des établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Détail de la proposition

- ✓ Sur le modèle du partenariat entre le lycée naval de Brest et le lycée Vauban, ou sur le modèle du BTS cyber du lycée militaire de Saint Cyr, créer un BTS Armement au sein de l'un des lycées de défense. Ce BTS serait tourné vers les spécialités techniques déficitaires à la DGA ou dans la BITD.
- ✓ Sur le modèle du programme à succès PGE (partenariat grandes écoles) de l'Armée de terre, développer un MBA en un an dans l'un des établissements sous tutelle de la DGA, comme l'ENSTA Paris ou l'Ecole polytechnique. Cette formation serait obligatoirement en alternance, de préférence au sein de la DGA ou de la BITD, et s'adresserait à des profils scientifiques intéressés par l'Armement et les Armées. Les cours pourraient être par exemple : techniques (fondamentaux des principaux systèmes de défense), économiques (écosystème de la BITD), juridiques (écosystème étatique, code des marchés publics) et pratiques avec par exemple un stage d'immersion dans les forces de quelques semaines, afin de comprendre les problématiques du terrain (écoles ou régiments) et/ou des visites de centres du ministère ou d'emprise de la BITD.

Objectifs

- ✓ Aider au recrutement de cadres (MBA) et de techniciens supérieurs (BTS) à la DGA et au sein des Armées, en particulier pour les spécialités techniques déficitaires.
- ✓ Contribuer aux politiques nationales d'insertion professionnelle.

Potentiel : une centaine de jeunes chaque année – 70 en BTS (sur les deux années) et 30 en MBA.

G. Ouvrir « l'année 0 militaire » de l'Ecole polytechnique et de l'ENSTA Bretagne aux élèves civils des écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA

Le stage de formation humaine et militaire (FHM)

A la sortie des classes préparatoires scientifiques, un stage de formation humaine et militaire (FHM) s'impose aux élèves-ingénieurs en cursus militaire : Ecole polytechnique (élèves polytechniciens), ENSTA Bretagne (élèves ingénieurs des études et techniques de l'armement), Arts et Métiers (élèves ingénieurs militaires de l'infrastructure).

Ce stage dure entre 6 mois et un an. Il inclut une formation initiale d'officier dans les Armées ou la gendarmerie puis un stage pratique en unité, dans l'une des trois armées, la DGA ou la gendarmerie. Les élèves-ingénieurs ont alors le grade d'aspirant de l'armée ou du service dans lequel ils travaillent.



Elèves-polytechniciens en stage FHM à la Courtine

La formation militaire initiale se déroule pendant trois semaines au camp de La Courtine (Creuse). Cette formation enseigne aux élèves-ingénieurs les bases de la formation militaire et de la formation au commandement. Les élèves-ingénieurs acquièrent les méthodes de management militaire qui leur seront indispensables en tant que futurs encadrants ou dirigeants, à savoir : identifier les difficultés propres au rôle de *leader*, prendre du recul et anticiper.

Chaque élève, au cours de son stage FHM, prend conscience de l'importance du facteur humain dans le monde du travail et développe ses compétences relationnelles au sein du groupe. Cette expérience vise également à favoriser l'ouverture d'esprit et la connaissance des réalités sociales auprès des élèves qui seront demain amenés à exercer des responsabilités d'ingénieurs et de cadres.

L'entrée des élèves dans le cursus ingénieur est ainsi retardée de 6 mois à un an en fonction des écoles, ce qui pourrait limiter l'attractivité du dispositif mentionné plus bas.

Détail de la proposition

- ✓ Ouvrir le stage FHM à l'ensemble des élèves-ingénieurs civils sous tutelle de la DGA : élèves civils de l'ENSTA Paris, de l'ENSTA Bretagne, de l'ISAE SupAéro.
- ✓ Contrat type volontaire officier aspirant (VOA).

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux et contraintes des Armées,
- ✓ Favoriser le recrutement d'officiers d'active et de réserve au sein des Armées et des corps de l'Armement.

Potentiel : une centaine d'élèves-ingénieurs chaque année – sur les 1950 élèves-ingénieurs civils, comptons qu'un jeune sur 20 choisira une première année militaire.

H. Cadettes et cadets de la cyber : étendre le dispositif à l'échelle nationale en incitant les ingénieurs du domaine à parrainer des jeunes

Les cadettes de la cyber : accompagner le passage à l'échelle du dispositif

Initié en 2014 par le ministère des Armées (pacte défense cyber) et par le Conseil régional de Bretagne (pacte d'avenir), le Pôle d'excellence cyber s'appuie sur le tissu académique et industriel régional pour développer le dispositif des cadettes de la cyber :



- **Parrainage** : chaque cadette se voit attribuer un parrain ou une marraine, figure emblématique de l'écosystème cyber. Elle aura l'occasion d'échanger sur son projet professionnel et son cursus en cours avec ce professionnel aguerri. Le parrain s'engage à suivre l'évolution de cette jeune femme, lors de séances d'accompagnement et de suivi personnalisé et à lui ouvrir son réseau.
- **Formation** : les cadettes bénéficient d'un socle commun de formation : cours de géopolitique cyber, formation managériale, expression orale, cours d'art dramatique, stage d'aguerrissement commando.
- **Insertion professionnelle** : possibilité de réaliser des stages en fonction des spécialités techniques. Le programme prend en charge des sessions de *job dating* et des *coaching* emploi sur-mesure.

Notons que la difficulté de trouver des parrains et marraines représente un obstacle majeur à l'augmentation du nombre de jeunes parrainés.

Détail de la proposition

- ✓ **Encourager la BITD cyber à parrainer des jeunes** : coordination par le Pôle d'excellence cyber en s'appuyant sur la nouvelle Direction de l'industrie de défense (DID) de la DGA. Mettre en avant les bénéfices pour les entreprises : potentiel de recrutement et rayonnement à travers les talents.
- ✓ Demander au personnel cyber de la DGA, des Armées et autres organismes interministériels de participer au parrainage.
- ✓ Faire la promotion de ce dispositif au sein des écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA et encourager l'inscription des jeunes élèves-ingénieures en spécialité cyber.
- ✓ **Ouvrir le dispositif aux jeunes hommes** dans le cadre des politiques d'égalité des chances et d'insertion professionnelle. Qu'il s'agisse de jeunes femmes ou de jeunes hommes, l'objectif de ce dispositif est d'attirer dans le domaine cyber les jeunes qui s'en sentent éloignés car ils s'en font une mauvaise représentation.

Objectifs

- ✓ Augmenter le volume de jeunes parrainés en améliorant l'attractivité de la filière cyber pour les jeunes femmes et jeunes hommes qui s'en font une mauvaise représentation,
- ✓ Contribuer au recrutement des Armées, de la DGA et des services de renseignement.

Potentiel : passer de 10 cadettes par an à une centaine de cadettes et cadets par an – le nombre d'employés du domaine cyber (public et privé) est de quelques milliers.

I. Systématiser la présentation de la réserve opérationnelle dans les *graduate programs* des entreprises de la BITD

Qu'est-ce qu'un *graduate program* ?

Très répandus dans les pays anglo-saxons, les *graduate programs* sont mis en place par les entreprises afin d'attirer, sélectionner et fidéliser des candidats à haut potentiel destinés à devenir des futurs cadres dirigeants de l'entreprise. Ils durent en général entre 1 et 3 ans, une période au cours de laquelle le candidat occupe différents postes, en France et à l'étranger. Le but est de mieux connaître l'entreprise, ses différents métiers et les contraintes qui y sont liées.

En parallèle de cette expérience professionnelle, les *graduate programs* incluent un cursus de formation spécifique à l'entreprise ou à la fonction exercée par le candidat, ainsi qu'un programme de *mentoring* (sous forme de rencontres avec les dirigeants, par exemple), des séminaires d'intégration, du *coaching*, des entretiens réguliers avec les ressources humaines pour un suivi personnalisé. À l'issue du programme, les candidats se voient généralement offrir un poste à responsabilité dans l'entreprise.

Plus de 300 entreprises françaises proposent des *graduate programs* en 2024. En moyenne, ces programmes accueillent 10 à 80 recrues par an.



Extrait du site du groupe Thales – Présentation du *graduate program* de Thales

La plupart des grands groupes de la BITD ont adopté des politiques de gestion RH favorables à l'engagement de leurs employés dans la réserve opérationnelle, en particulier par l'accord de jours de congé supplémentaires. La réserve permet ainsi aux salariés de tisser un lien de proximité avec les Armées ou la DGA, qui bénéficie ensuite aux entreprises sur les plans technique et commercial.

Détail de la proposition

- ✓ Organiser une présentation de la réserve opérationnelle pour chaque promotion des *graduate programs* d'entreprises de la BITD.
- ✓ Coordination par la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)
- ✓ Appui de la nouvelle Direction de l'industrie de défense (DID) de la DGA.
- ✓ Présentation de la réserve opérationnelle par le personnel des Centres du service national et de la jeunesse (CSNJ) concernés.

Objectifs

- ✓ Contribuer au recrutement dans la réserve opérationnelle,
- ✓ Recruter de hauts-potentiels et les sensibiliser aux enjeux et contraintes des Armées.

Potentiel : plus d'une centaine de jeunes hauts-potentiels sensibilisés chaque année – les promotions des *graduate programs* de la BITD représentent environ 130 jeunes actifs.

J. Accréditer les organismes de la BITD à proposer des missions dans le cadre du service national universel (SNU) et du service civique

Service national universel (SNU) : focus sur les missions d'intérêt général (MIG)

Les participants au SNU sont encouragés à s'engager en missions d'intérêt général (MIG). Ces MIG doivent durer au minimum 84 heures ou 12 jours et peuvent être réalisées en continu ou de manière perlée sur une année. La mission se déroule en dehors du temps scolaire ou du temps de travail : en soirée, les mercredis, sous réserve de disponibilité les week-ends et pendant les vacances scolaires ou congés.



Service civique

Le service civique dure entre 6 et 12 mois et s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans pour les personnes handicapées). Les participants sont indemnisés à hauteur de 620€ par mois, dont environ 505€ pris en charge par l'Etat.



Notons que les structures accréditées pour proposer des missions dans le cadre du SNU doivent satisfaire un critère de « intérêt général ». En ce qui le concerne, le service civique impose un critère de non-lucrativité aux structures souhaitant proposer des missions. Aussi :

- les organismes publics liés à l'Armement (DGA, ONERA, CEA, CNES, ISL, laboratoires publics, écoles d'ingénieurs, etc.) peuvent proposer des missions dans le cadre du SNU et du service civique – *critères de non-lucrativité et d'intérêt général vérifiés.*
- les entreprises de la BITD seraient potentiellement éligibles aux missions du SNU, si une proposition est portée en ce sens par le ministère des Armées auprès de la délégation générale au SNU (DGSNU) – *critère d'intérêt général potentiellement vérifié.*
- les fédérations d'industriels de défense (GIFAS, GICAN, GICAT) seraient potentiellement éligibles aux missions du service civique - *critère de non-lucrativité vérifié.*

Détail de la proposition

- ✓ Ouvrir un dialogue entre la DSNJ et la DGSNU pour la proposition de missions d'intérêt général (MIG) par les entreprises de la BITD et organismes publics de l'Armement.
- ✓ Ouvrir un dialogue entre la DSNJ et l'Agence du service civique pour la proposition de missions par les organismes publics de l'Armement.

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux militaires, industriels et technologiques,
- ✓ Favoriser le recrutement au sein des organismes publics de l'Armement.

Potentiel : plusieurs centaines de jeunes participant chaque année à des missions industrielles ou technologiques dans le cadre du SNU et du service civique – *le service civique accueille chaque année environ 55 000 jeunes, comptons qu'au moins un jeune sur 500 choisirait une mission liée à la défense.*

3. Mise en œuvre des recommandations : avis d'acteurs de l'industrie de défense

Les auditions des acteurs de l'industrie de défense ont permis au groupe de travail de proposer plusieurs recommandations mais également de souligner des points d'attention pour leur mise en œuvre.

Identifier et valoriser des personnalités à valeur de modèles

L'un des points saillants mis en lumière par les auditions est la nécessité d'identifier des modèles, des figures auxquels les jeunes peuvent s'identifier. Que ce soit dans la cybersécurité ou l'industrie lourde, la présence de figures de référence est cruciale pour encourager l'identification professionnelle chez les jeunes. Des **initiatives de mentorat ou de parrainage** comme les cordées de la réussite ou les cadettes de la cyber ont mis en évidence l'importance de modèles, en particulier féminins, dès le collège.

Un besoin de coordination

Les actions visant à renforcer la synergie entre le ministère des Armées et la BITD relative au lien Armées-jeunesse pourraient bénéficier d'une coordination à l'échelle nationale. Celle-ci pourrait relever de plusieurs acteurs en fonction des actions à mener et des particularités de l'écosystème afin de fournir des solutions « clés en main » pour les industriels de la BITD : Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), Direction de l'industrie de défense (DID), Conseil national de l'industrie (CNI), Fédérations des industriels de la défense (GICAN, GIFAS, GICAT), responsables « enseignement de défense » au sein de chaque académie de l'Éducation nationale.

Ainsi, l'extension des classes de défense aux entités de la DGA, la réalisation de JDC thématiques pourraient bénéficier d'un lancement et d'un pilotage par le ministère des Armées. Ces extensions au secteur de l'Armement de dispositifs déjà en place et maîtrisés bénéficiera du retour d'expérience et du réseau des acteurs locaux. D'autres dispositifs comme les stages de troisième et de seconde ou les *graduate programs* pourraient eux bénéficier d'un pilotage par les filières industrielles (au sens du CNI ou des trois fédérations d'industriels de la défense). Proches de leurs adhérents, les groupements industriels connaissent les contraintes de leurs filières et sont ainsi plus à même de proposer des orientations et le format des dispositifs. Le déploiement de My Job Glasses au sein de la filière aéronautique et spatiale sous l'égide du GIFAS en est l'exemple.

Contraintes liées au secteur de la défense et innovations

Les auditions ont permis de mettre en évidence que les enjeux d'attractivité de l'Armement sont différents en fonction des marchés sur lesquels se positionnent les entreprises. Pour les entreprises sans activité civile (non-duales), il est souvent plus difficile de bénéficier de la visibilité de leur secteur. Il s'agit par exemple d'Arquus dans le domaine terrestre ou de MBDA dans l'aéronautique.

Ainsi, ces entreprises non-duales conduisent souvent des actions ciblées auprès de leurs cibles de recrutement et sont plus discrètes dans leurs actions de communication de masse. Pour elles, il est parfois nécessaire de s'associer à l'attractivité de leur filière (salon du Bourget par exemple pour MBDA) pour gagner en visibilité.

De plus, les contraintes du secteur de la défense, notamment en termes de protection du secret, ajoutent une complexité propre à l'Armement. Certains acteurs de l'industrie ont ainsi su innover pour proposer des actions originales, notamment en dehors de leurs sites, avec des **stages au sein de laboratoires académiques** par exemple. Des dispositifs comme les classes de défense, les stages ou encore les JDC pourraient ainsi se voir appliquer ces innovations pour minimiser les contraintes et maximiser la surface d'échange entre la jeunesse et l'Armement.

Augmenter la visibilité de l'Armement

A l'ère d'internet et des réseaux sociaux, la communication représente un défi majeur pour nouer des liens avec la jeunesse et faire connaître les problématiques liées au monde de la défense et de l'armement. Ces problématiques sont en effet souvent mal connues ou méconnues des jeunes. Or dans un monde où les problématiques sécuritaires sont amenées à prendre de plus en plus de place, de nombreux jeunes en quête de sens pourraient rejoindre l'Armement s'ils en entendaient davantage parler.

La DGA et le ministère des Armées consentent un réel effort de communication, à travers la participation à des salons et autres événements, ou encore la participation de la DGA au défilé du 14 juillet depuis 2023.

De nouveaux efforts pourraient voir la **montée en puissance de la communication sur TikTok, Snapchat et Instagram**. Davantage de partenariats avec des influenceurs et influenceuses pourraient également être montés : contenus dynamiques, d'anecdotes, visites sur le terrain.

A l'instar du *Chant du loup* ou du *Bureau des légendes*, l'industrie de défense et la DGA pourraient s'allier pour susciter la **production d'un long métrage mettant en scène l'Armement français**.

L'extension des labels RSE (responsabilité sociétale des entreprises) aux acteurs de la BITD représente enfin un levier pour faire connaître et reconnaître leur engagement au profit de la défense nationale : contribuant directement à une politique publique majeure, l'industrie de l'armement fait par ailleurs l'objet de très fortes contraintes liées au secteur de la défense. L'attribution de labels RSE favoriserait non seulement la bonne image de ces entreprises auprès de la communauté nationale, mais également leur recrutement. Les travaux du Parlement et de la DGA portant sur le financement de la BITD ont posé la première pierre d'une démarche pour la reconnaissance RSE de l'industrie de défense, une action à poursuivre.

Annexe I - Composition du groupe de travail

Président

Direction générale de l'Armement (DGA)

Rapporteur

Bureau national des élèves-ingénieurs (BNEI)

Référent méthodologie

Commission Armées-Jeunesse (CAJ)

Coordinateur

Commission Armées-Jeunesse (CAJ)

Monsieur l'ingénieur de l'armement

Jacques Bois

Enseigne de vaisseau de deuxième classe (R)

Maxime Goudier

Enseigne de vaisseau de première classe (R)

Jonathan Dery

Monsieur Alexis Collin

Agence nationale de la cohésion des territoires,
plateforme « mon stage de 3^e »

Madame Yasmina Hafidi

Association des officiers de réserve des corps de
l'Armement (AORCA)

Monsieur l'ingénieur en chef de deuxième
classe des études et techniques de
l'armement (R) Damien Gaillard

Association jeunesse et entreprise

Madame Dominique Desjonquères

Commandement de la gendarmerie pour les
réserves et la jeunesse

Lieutenant-colonel Grégory Renaud

Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)

Major Julien Bellanger

Fédération nationale des associations de sous-
officiers de réserve (FNASOR)

Second maître (R) Martin Ponzo

Fédération des parents d'élèves de l'enseignement
public (PEEP)

Monsieur Eric Cat

Fédération syndicale unitaire (FSU)

Monsieur Daniel Le Cam

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF)

Lieutenant de vaisseau (R) Florent Gaget

Les Jeunes-IHEDN

Monsieur Gaël Bréheret

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Madame Corinne Talon

Réseau des écoles de la deuxième chance (E2C)

Monsieur Sylvain PETRY

Solidarité Défense

Monsieur Bertrand Dunoyer de Segonzac

Solidarité Défense

Monsieur Philippe Eveno

Union nationale des officiers de réserve (UNOR)

Capitaine de corvette (R) Nicolas Padberg

Université Panthéon-Sorbonne

Général de brigade (2S) Louis de Courtivron

Annexe II - Personnalités auditionnées

Madame Sophie Bravo

Professeure agrégée et chercheuse-doctorante en physique, Ecole polytechnique – Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Monsieur l'ingénieur de l'armement Matthieu Cargnello

Ingénieur, Thales Defence Mission Systems

Monsieur Chamseddine Chouchene

Ingénieur et stagiaire du graduate program, Framatome

Monsieur Philippe Dujaric

Directeur des affaires sociales et de la formation – Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)

Monsieur Mathias Formoso

Ingénieur, MBDA France

Madame l'ingénieure de l'armement Pauline Galy

Ingénieure, Direction générale de l'Armement (DGA)

Madame Eloïse Herbinière

Responsable recrutement, MBDA France

Enseigne de vaisseau de deuxième classe (R) Martin Huillet

Officier-élève, préparation militaire supérieure Honoré d'Estienne d'Orves

Monsieur l'ingénieur de l'armement Simon Kieffer

Ingénieur, DGA Essais en vol

Madame Emilie Korchia

Fondatrice de MyJobGlasses

Monsieur Alexandre Kreber

Ingénieur et consultant industrie de défense, Alix partners

Monsieur l'ingénieur de l'armement Jean-Baptiste Lacan

Ingénieur, Naval Group

Monsieur l'ingénieur des études et techniques de l'armement Henri Lardy

Elève-ingénieur, Ecole nationale supérieure des techniques avancées de Bretagne (ENSTA Bretagne)

Monsieur Victor Latron

Elève-ingénieur, Ecole nationale supérieure des techniques avancées de Paris (ENSTA Paris)

Monsieur Steve Lazzaris

Chercheur-doctorant en anthropologie dynamique, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) – Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Chargé de mission Recrutement, Etat-Major des Armées

Madame Louise Lewonzcuk
Présidente, IMT Atlantique Alumni
Ingénieure, MBDA France

Madame Axelle Lopes
Responsable de la stratégie Campus, MBDA France

Monsieur l'ingénieur de l'armement Jacques de Mathan
Ingénieur, Direction générale de l'Armement (DGA)

Monsieur Corentin Poupry
Vice-président, Bureau national des élèves-ingénieurs (BNEI)

Monsieur Théo Saulus
Expert, Haut-conseil pour l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres)

Monsieur Raphaël Trézariou
Ingénieur-chercheur, Massachusetts institute of technology (MIT)

Monsieur l'ingénieur de l'armement Jules Vogt
Ingénieur, groupe Safran

Annexe III – Contribution des recommandations aux politiques publiques interministérielles

Les dix propositions présentées dans ce rapport contribuent en premier lieu à la culture de l'esprit de défense dans le cadre de la défense globale, ainsi qu'au recrutement du ministère des Armées.

En complément de ces deux finalités, la mise en œuvre des recommandations de ce rapport pourrait contribuer aux politiques interministérielles mentionnées dans le tableau ci-dessous.

REF	Proposition	Egalité homme-femme	Egalité des chances	Insertion professionnelle	Valorisation des carrières scientifiques et techniques	Sensibilisation au numérique	Incitation à l'innovation
A	Inciter l'Armement à proposer des stages de 3 ^e et de 2 nd e	X	X		X	X	X
B	Rendre obligatoire la participation aux cordées de la réussite dans les écoles de la DGA	X	X		X	X	X
C	Etendre la participation aux classes de défense à la DGA et aux réservistes de la BITD		X		X	X	X
D	Etendre les JDC à l'Armement				X	X	X
E	Créer un lycée militaire de l'Armement (dont BTS et classes préparatoires)	X	X	X	X	X	X
F	Créer de nouvelles formations professionnalisantes de l'Armement (BTS et MBA)			X	X	X	X
G	Aspirants ingénieurs			X	X		
H	Cadettes et cadets de la cyber	X	X	X	X	X	X
I	Présentation de la réserve dans les <i>graduate programs</i>			X	X		
J	Etendre les missions du SNU (MIG phase 2) et du service civique à l'Armement		X	X	X	X	X